



Union Sportive de l'Enseignement  
du Premier degré  
167, bd de la Villette 75010 PARIS  
Tel : 01.53.38.85.18  
mail : [contact@usep75.fr](mailto:contact@usep75.fr)



Direction de la Jeunesse et Sports  
Bureau des Écoles du Sport  
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS  
Tel : 01.42.76.28.30  
mail : [DJS-MDS@paris.fr](mailto:DJS-MDS@paris.fr)

Mis à jour le lundi 24 février 2020

# FOOTBALL

## Huitièmes de finales

## POUSSINS HONNEUR

Remarque :

-Les pupilles ne sont pas concernés par ces 8<sup>èmes</sup> de finales.

### Liste des qualifiés

LA FONTAINE PO2	LEPIC/MT CENIS PO2	GAMBETTA PO2
ST FERDINAND PO2	STE ISAURE PO2	LA PLAINE PO2
FOURCROY LAUGIER PO2	TANGER PO2	OLIVIER METRA PO2
BIENFAISANCE PO2	OURCQ PO2	VANDREZANNE PO2
JOUFFROY SAUSSURE PO2	BOLIVAR PO2	QUATRE FILS PO2
BOURSAULT PO2	PELLEPORT PO2	OUEST PO2
ST OUEN PO2	MANIN BRUNET PO2	CORBON PO2
FOYATIER PO2	TANDOU PO2	LACORDAIRE PO2
FLOCON PO2	JULIEN LACROIX PO2	VIGEE LEBRUN PO2



## I. CALENDRIER DES RENCONTRES

**Mercredi 26 février 2020**

II. COMPOSITION DES EQUIPES – "TRES IMPORTANT" : cf Circulaire générale : 19-20

III. TERRAINS : cf Circulaire générale : 19-20

IV. REGLES : cf Circulaire générale : 19-20

## V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

POUSSINS      2010 - 2011      TOURNOI : 1 X 12 min      MATCH : 2 X 12 min

## VI. BALLONS

Ils doivent être adaptés à la taille des enfants. **PO : ballons T4**

VII. FEUILLES DE MATCHES : cf Circulaire générale : 19-20

## VIII. TRANSMISSION DES RÉSULTATS :

Sur le site : <https://usep75.fr/mercredi/envoyer-les-resultats> – Par e-mail : [resultats@usep75.fr](mailto:resultats@usep75.fr)  
Par courrier USEP Paris 167, boulevard de la Villette 75010 PARIS

**Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.**



### VIII. LICENCES : cf Circulaire générale : 19-20

### IX. LITIGE :

En cas de litige (non présentation des licences, joueur sans licence présent sur le terrain, faute technique d'arbitrage, ou tout autre cas), il conviendra de le porter PAR ECRIT AU DOS DE LA FEUILLE DE MATCH. Seule la feuille de match dûment remplie entraînera une décision de la commission.

### X. ORGANISATION ADMINISTRATIVE :

Pour faciliter l'organisation pratique et pédagogique de chaque association, nous avons essayé de regrouper, dans la mesure du possible, les équipes d'une même AS sur un même terrain.

Par ailleurs, et dans le but de laisser une certaine souplesse d'organisation nous n'avons pas systématiquement indiqué d'horaire précis, mais simplement les rencontres prévues pour chaque terrain.

**Néanmoins il convient de se présenter le plus tôt possible sur le lieu de la rencontre.**

**TRES IMPORTANT : les responsables signeront les feuilles d'utilisation des installations déposés au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante.**

### XI. FORMULE SPORTIVE

Rencontres par secteurs géographiques.

Classement aux points :	match gagné	4 points
	match nul avec but(s)	3 points
	match nul sans but	2 points
	match perdu	1 point
	forfait - pénalité	0 point

### XII. ARBITRAGE : cf Circulaire générale : 19-20



### XIII. ÉGALITÉ :

Pour éviter tout problème nous vous demandons en cas d'égalité de suivre la procédure suivante :

\* En cas d'égalité entre 2 équipes à la fin d'un match simple :

- Tirs au but (3 tirs)
- en cas d'égalité (Tirs au but en mort subite)

\* En cas d'égalité entre 2 et n équipes à la fin d'un tournoi :

- 1°) Prendre en compte le résultat du match particulier
- 2°) Tenir compte du goal average général
- 3°) Tenir compte de la meilleure attaque
- 4°) en cas de nouvelle égalité : tir au but (mort subite)

### XIV. QUALIFICATIONS :

8<sup>èmes</sup> de finales Poussins Honneur : 27 équipes

- 9 tournoi de 3

Sont qualifiés les deux premier de chaque tournoi soit :

**18 équipes qualifiées pour les quarts de finales le mercredi 01 avril 2020.**

**Les équipes ayant perdues rejoignent le 2ème tour de Coupe le mercredi 06 mai 2020.**



## **HUITIEMES DE FINALES POUSSINS HONNEUR**

**MERCREDI 26 FEVRIER 2020**

**Stade Jean-Pierre Wimille** : 56 Boulevard de l'Amiral Bruix, 75116 Paris  
*Métro : Porte Dauphine*

**RESPONSABLE : ST FERDINAND**

**TOURNOI n° 1 : ST FERDINAND PO2 – LA FONTAINE PO2 – FOURCROY LAUGIER PO2**

**Stade de la porte d'Asnières** : 6 Avenue Brunetière, 75017 Paris  
*Tram : Porte d'Asnières – Marguerite Long*

**RESPONSABLE : BIENFAISANCE**

**TOURNOI n° 2 : BIENFAISANCE PO2 – JOUFFROY SAUSSURE PO2 – BOURSALT PO2**

**Stade Bertrand Dauvin** : 12 Rue René Binet, 75018 Paris  
*Métro ou Tram : Porte de Clignancourt*

**RESPONSABLE : ST OUEN**

**TOURNOI n° 3 : ST OUEN PO2 – FOYATIER PO2 – FLOCON PO2**

**Stade des Fillettes** : 54 Boulevard Ney, 75018  
*Métro ou Tram : Porte de La Chapelle*

**RESPONSABLE : TANGER**

**TOURNOI n° 4 : TANGER PO2 – LEPIC/MT CENIS PO2 – STE ISAURE PO2**



Stade Jules Ladoumègue : 37 Route des Petits Ponts, 75019

Métro : Hoche Tram : Delphine SEYRIG

**RESPONSABLE : BOLIVAR**

**TOURNOI n° 5 : BOLIVAR PO2 – OURCQ PO2 – TANDOU PO2**

Stade de la Porte de Bagnole: 72, rue Louis Lumière 75020 / Tel : 01.43.61.29.71

Métro : Porte de Bagnole

**RESPONSABLE : PELLEPORT**

**TOURNOI n° 6 : PELLEPORT PO2 – MANIN BRUNET PO2 – JULIEN LACROIX PO2**

Stade Maryse Hilsz : 34, rue Maryse Hilsz 75020 / Tel : 01 43 73 57 97

Métro ou Tram : Porte de Montreuil

**RESPONSABLE : LA PLAINE - ATTENTION TOURNOI FILLES LE MEME JOUR**

**TOURNOI n° 7 : LA PLAINE PO2– GAMBETTA PO2 – OLIVIER METRA PO2**

Centre sportif Jules Noël : 3 Avenue Maurice d'Ocagne, 75014

Tram : Jean Moulin

**RESPONSABLE : OUEST**

**TOURNOI n° 8 : OUEST PO2 – VANDREZANNE PO2 – QUATRE FILS PO2**

Stade La Plaine : 13 rue du Général Guillaumat, 75015

Tram : Brancion

**RESPONSABLE : CORBON**

**TOURNOI n° 9 : CORBON PO2 – LACORDAIRE PO2 – VIGEE LEBRUN PO2**